

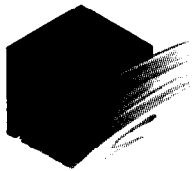
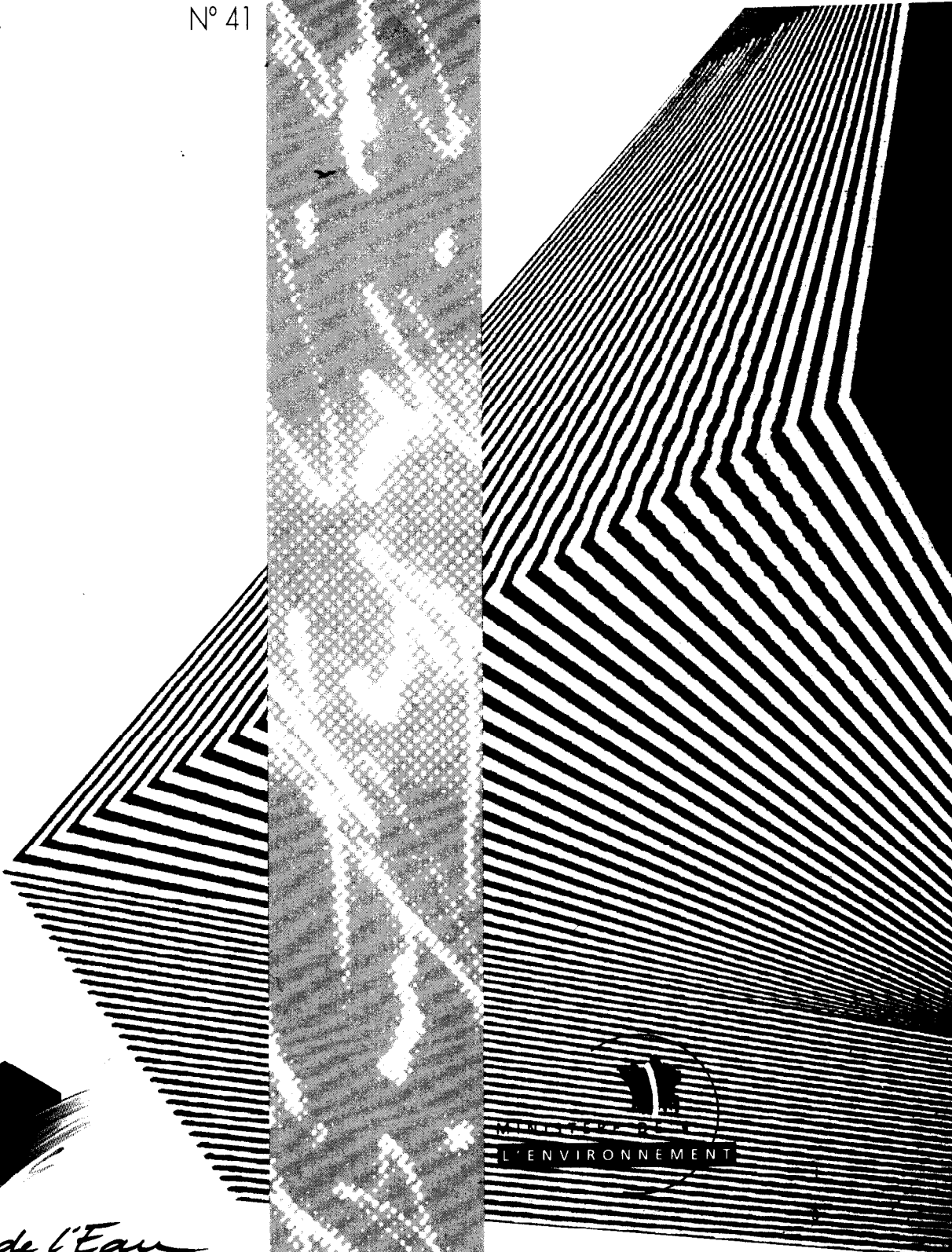


18615-1 RM



Agence de l'eau
Paris-Meuse

ETUDE
DE
RISQUES
N° 41



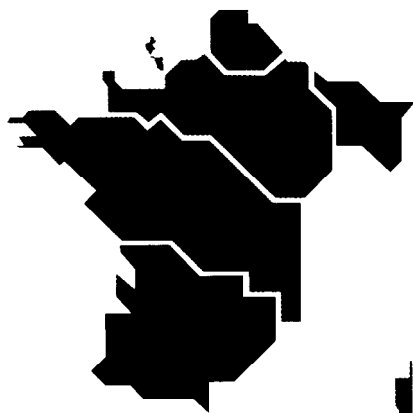
Agences de l'Eau

PREVENTION DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES
DANS LES INDUSTRIES DE LA CHIMIE, DU TRAITEMENT DES SURFACES,
ET LES COULOIRS D'HYDROCARBURES DE PROPHYTO-SANITAIRES

PREVENTION DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES
DANS LES INDUSTRIES DE LA CHIMIE,
DU TRAITEMENT DE SURFACE,
ET LES STOCKAGES D'HYDROCARBURES,
DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES



18615-1



**Document réalisé par les Agences de l'Eau
et le Ministère de l'Environnement**

Directeur de publication : Jean-Luc Laurent

Secrétariat de réduction : Agence de l'Eau Seine - Normandie

Chargé d'étude : ECOPOL / SERETE

Conception : C.G.P.I.

Impression : Chustunet Imprimeur

Imprimé en 3.000 exemplaires

I.S.S.N. : 1161 - 0425

Prix : 150 F

1996

© Agences de l'Eau - Reproduction réservée

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
1. LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES : UNE NECESSITE	7
2. LA LEGISLATION	8
<i>La loi du 19 juillet 1976</i>	
<i>Lu loi du 3 janvier 1992</i>	
<i>L'arrêté du 1^{er} mars 1993</i>	
<i>La loi du 2 février 1995</i>	
3. QUELS SONT LES RISQUES ?	10
<i>Au niveau du stockage</i>	
<i>Au niveau du dépotage des produits</i>	
<i>Au niveau des procés</i>	
<i>Au niveau de la collecte des effluents</i>	
<i>Au niveau du traitement des effluents</i>	
4. LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES: APPROCHE ANALYTIQUE	13
5. QUELLES SONT LES CAUSES ?	14
<i>Les défauts de conception</i>	
<i>Le manque de rigueur dans l'exploitation</i>	
<i>Les accidents</i>	
<i>Les pertes d'utilité</i>	
6. QUELLES SONT LES CONSEQUENCES ?	16
<i>Les conséquences internes</i>	
<i>Les conséquences pour le milieu naturel</i>	
7. QUELS SONT LES MOYENS DE PREVENTION ?	18
<i>La conception des installations</i>	
<i>L'exploitation et la maintenance des installations</i>	
<i>La gestion</i>	



**8. QUELS SONT LES MOYENS
DE MAITRISE DE SEVENEMENTS?** 23

*Les moyens d'intervention sur le rejet
Les moyens d'intervention sur le milieu*

**9. IDENTIFICATION DES RISQUES
D'ACCIDENTS** 25

*Dans l'industrie chimique
Dans les traitements de surface
Dans les dépôts d'hydrocarbure
Dans Les entrepôts d'engrais
et de produits phytosunitaires*

10. CONCLUSION 39

IL ANNEXES 41

Ce fascicule présente un recueil des mesures et techniques de préventions applicables à un éventail de risques de pollution accidentelle des eaux par les établissements industriels ; il constitue l'un des trois documents édités à ce sujet qui couvrent dix branches d'activités industrielles ; ces branches ont été sélectionnées en fonction de la fréquence des accidents correspondants, de la nocivité des produits utilisés vis-à-vis du milieu et des usages, de la spécificité des techniques de prévention des rejets dans ces branches.

Ont été répertoriés :

- les événements internes initiateurs des accidents
- les techniques constructives de prévention des rejets (outils et circuits de production, stockage, aires de chargement, circuits d'eaux usées et d'eaux pluviales, installations de traitement des effluents et des déchets)
- les techniques et mesures de prévention active (étude des dangers, plans d'intervention internes, techniques limitant le rejet au milieu naturel, maintenance des outils de production et des dispositifs de sécurité, . .)

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra
3 1078 TOULOUSE CEDEX 4
Tél. : 05 61 36 37 38
Fax : 05 61 36 37 28

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
Centre Tertiaire de l'Ansam
200, rue Marceline
B.P. 818
59508 DOUAI
Tél. : 03 27 99 90 00
Fax : 03 27 99 90 15

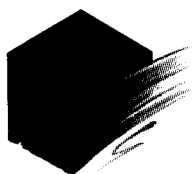
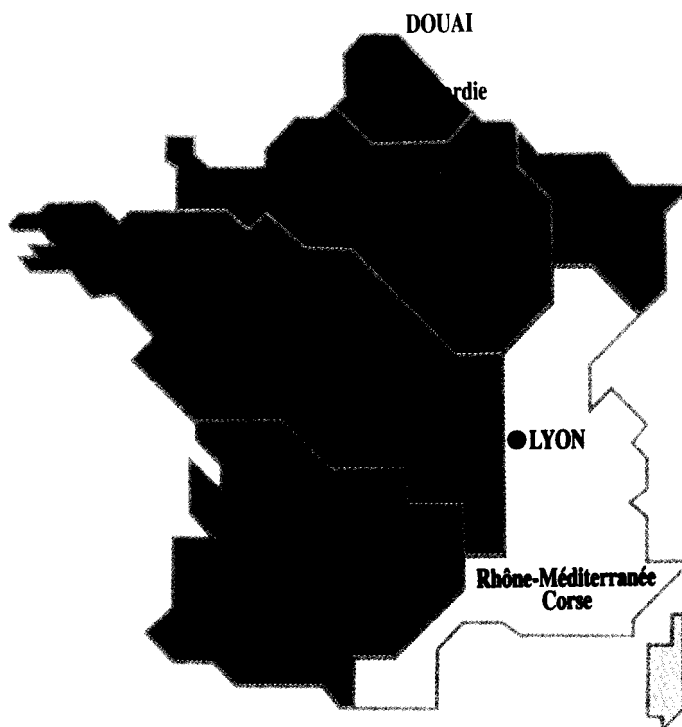
AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Avenue de Buffon
B.P. 6339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
Fax : 02 38 51 74 74

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Route de Lessy
ROZÉRIEULLES
B.P. 30019
57161 MOULINS-LÉS-METZ CEDEX
Tél. : 03 87 34 47 00
Fax : 03 87 60 49 85

AGENCE DE L'EAU
RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE
2-4, allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07
Tél. : 04 72 71 26 00
Fax : 04 72 71 26 01

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende
92027 NANTERRE CEDEX
Tél. : 01 41 20 16 00
Fax : 01 41 20 16 09

MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DE L'EAU
20, avenue de Ségur
75302 PARIS 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21
Fax : 01 42 19 12 22



Agences de l'Eau



Secrétariat : Office International de l'Eau, 21 rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

1996 - PRIX : 150 F